

POUR LA CARACTÉRISATION DES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DU RÉCIT*

Vera Lúcia de Aguiar (UNICAMP)

[No texto que se publica a seguir, Vera faz uma exposição e uma apreciação da teoria dos tempos de Weinrich, aplicando-a a uma narrativa de seu corpus. Trata-se de um dos percursos que fez buscando a identificação das características formais e funcionais da narrativa, a partir das quais se faria a análise de seu corpus. Na organização de sua tese, este texto se integraria como parte de um capítulo inicial.]

Rappelons que notre objectif est celui d'identifier les éléments constitutifs du discours narratif et de déterminer leurs caractéristiques fonctionnelles et formelles, ce qui nous offrira les données nécessaires à l'analyse des productions orales de nos étudiants de français langue étrangère. Dans cette perspective, l'étude de Weinrich (1973) sur la distribution des temps verbaux dans les textes contient des descriptions non négligeables sur le récit.

Soulignons tout de suite les points qui nous semblent essentiels dans le travail de Weinrich. Cet auteur se place dans une perspective textuelle, dépassant les approches traditionnelles du verbe, limitées à la phrase. Ceci lui permet de saisir les fonctions des formes verbales dans les textes et par là même d'établir les bases d'une typologie des discours, en distinguant deux catégories textuelles qu'il nomme "commentaire" et "récit".

Nous présenterons d'abord un exposé de la théorie des temps proposée par Weinrich et ensuite nous essaierons de l'appliquer dans l'analyse des récits de notre corpus de référence.

L'examen de différents textes français, appartenant à des genres distincts, permet à Weinrich de constater le phénomène qu'il appelle dominance temporelle: dans certains textes les formes de Présent dominant et dans d'autres, le Passé simple et l'Imparfait sont nettement prépondérants. A partir de cette constatation et en tenant compte de la fréquence d'autres temps verbaux, Weinrich établit la repartition des temps des verbes en deux groupes: le groupe I, dont le

Présent est le temps dominant, comporte aussi le Passé composé et le Futur et le groupe II qui comprend, outre le Passé simple et l'Imparfait - les temps dominants -, le Passé antérieur, le Plus-que-parfait et le Conditionnel. Par des analyses successives Weinrich remarque alors que chacun de ces deux groupes temporels se trouvent employés dans des textes qui relèvent de situations de communication distinctes. Ainsi, les temps du groupe I dominant dans des textes où le "monde" est commenté: des genres tels que [le] drame, [le] dialogue en général, [le] journal, [l'] essai de critique littéraire, [et la] description scientifique" illustrent des situations de locution de nature commentative (p.39). Quant aux temps du groupe II on les emploie dans des textes où le "monde" est raconté. "La nouvelle, le roman", en bref, "des récits de tous genres" sont représentatifs des situations narratives (p.39).

Weinrich pose alors que les temps verbaux fonctionnent comme des signaux par lesquels le locuteur informe son auditeur sur le type de situation de communication- le commentaire ou le récit - et, par là même, sur l'attitude de locution propre à chacune de ces situations.

En signalant le commentaire (par l'emploi des temps du groupe I) ou, le récit (par l'emploi des temps du groupe II), le locuteur transmet à son auditeur une attitude spécifique envers l'objet de ses paroles: les temps commentatifs signalent de la tension et les temps narratifs font savoir qu'on parle d'une manière détendue. En employant les premiers, le locuteur avertit son auditeur qu'il faut prêter une "écoute vigilante" à ce qui est dit. Dans une situation commentative, les interlocuteurs ont à agir et à réagir "car ce qui est dit les concerne de près" (p.33). Par contre, à l'aide des temps narratifs le locuteur fait savoir à son auditeur qu'il peut l'écouter avec un certain détachement car il s'agit d'une situation où les interlocuteurs ne sont que des spectateurs du monde dont il est question dans le récit: "la situation de locution ne se confond pas avec la scène de l'action" (p.44).

Cet axe d'analyse de la fonction des temps dans les textes où s'opposent les temps commentatifs et les temps narratifs est appelé attitude de locution.

Le récit et le commentaire constituent alors deux "catégories textuelles" ou deux types de discours, se caractérisant chacun par une distribution particulière des temps verbaux. Weinrich appelle changement d'attitude de locution le passage, à l'intérieur d'un texte, d'un groupe temporel à l'autre. Ainsi tout récit peut comporter des parties commentatives et l'inverse.

Ailleurs, Weinrich remarque que le commentaire aussi bien que le récit consomment du Temps. "Tout signe linguistique faisant partie d'un texte est entouré par un avant et un après textuel" (p.67). Il s'agit du Temps du texte, celui-ci étant distinct du Temps de l'action qui concerne le contenu de l'information.

En ce sens, les formes temporelles peuvent éventuellement marquer le rapport entre le Temps du texte et le Temps de l'action ou lui rester indifférentes.

Dans chaque groupe temporel (celui du commentaire et celui du récit) il existe trois types de formes temporelles: les temps de la perspective zéro, les temps de la retrospection et les temps de la prospection. Le locuteur, qui ne cherche pas à marquer le rapport entre le Temps du texte et le Temps de l'action, emploie les formes verbales de la perspective zéro. Celles-ci sont le Présent dans les situations commentatives et le Passé simple et/ou l'Imparfait dans les situations narratives. Mais, il devient possible de signaler la divergence entre le Temps du texte et le Temps de l'action par l'emploi des formes verbales de la retrospection et celles de la prospection. Pour se rapporter retrospectivement à une information le locuteur emploie le Passé composé dans le commentaire et le Plus-que-parfait et le Passé antérieur, dans le récit. On peut également anticiper sur une information: le Futur exprime la prospection dans le commentaire et le Conditionnel est le temps de la prospection dans le récit.

Finalement, Weinrich remarque qu'en général "le locuteur renonce à son pouvoir d'attirer l'attention de l'auditeur sur l'écart entre le Temps du texte et le Temps de l'action" (p.70). Ceci expliquerait pourquoi, dans la majorité des textes, les temps de la perspective zéro dominent.

Cette dimension de l'analyse temporelle concernant l'expression du rapport entre le Temps du texte et le Temps de l'action, est appelée perspective de locution.

Un troisième axe d'analyse de la fonction des temps dans les textes est celui que Weinrich appelle mise en relief. Il s'agit de l'opposition entre les temps qui permettent au locuteur de donner la vedette à certains contenus, et les temps à l'aide desquels certaines informations sont repoussées à l'arrière-plan. En français (et aussi dans d'autres langues), seul le système temporel du récit dispose d'un supplément de temps verbaux, dont le rôle est de créer du relief. Ainsi les formes verbales du monde raconté se trouvent réparties en deux groupes: les temps du premier plan - le Passé simple et le Passé antérieur - et les temps de l'arrière-plan - l'Imparfait et le Plus-que-parfait.

Pour illustrer le phénomène de la mise en relief, Weinrich cite une légende rapportée par Carus dans les "Justes", que voici: "Il avait rendez-vous dans la steppe avec Dieu lui-même, et il se hâtait lorsqu'il rencontra un paysan dont la voiture était embourbée. Alors saint Dimitri l'aida. La boue était épaisse, la fondrière profonde. Il fallut batailler pendant une heure. Et quand ce fut fini, saint Dimitri courut au rendez-vous. Mais Dieu n'était plus là" (p.113).

Au début et à la fin de ce récit, on ne trouve que des Imparfais (temps de l'arrière-plan): "Il avait... il se hâtait..." et "Mais ... était". Au milieu du récit, il y a une concentration de temps du premier plan - quatre Passés simples et un Passé antérieur (rencontra ... aida ... fallut ... fut fini ... courut) auxquels se trouvent mêlés deux temps de l'arrière-plan - l'Imparfait (la voiture était ... La boue était ...). Dans cette partie centrale, - appelée "noyau narratif" ou "corps narratif" - les temps du premier plan véhiculent l'essentiel:

c'est où "se fait la progression du récit". Quant aux deux occurrences de temps de l'arrière-plan (deux Imparfais) qui se trouvent à l'intérieur du noyau narratif, elles fournissent les circonstances secondaires.

Les parties initiales et finales du récit, dont les temps sont ceux de l'arrière-plan, accomplissent des "fonction bien précises" dans le texte narratif, et, pour cela, ce qu'elles véhiculent ne saurait être tenu pour des circonstances secondaires: le début du récit constitue l'introduction qui "sert d'exposition: elle présente le monde qui va être raconté" ... (p.114); et à la fin, c'est la conclusion qui "referme ce monde mystérieux du récit où un mortel peut avoir rendez-vous avec Dieu" (p.114).

En somme, cette brève analyse permet à Weinrich de souligner que la seule et unique fonction du Passé simple et de l'Imparfait est "de donner du relief au récit en l'articulant par une alternance récurrente entre premier-plan et arrière-plan" (p.114-115). Dans la légende rapportée par Camus, comme d'ailleurs dans la plupart des récits, la suite Imparfait - Passé simple - Imparfait articule la macro-structure de ce type de texte.

Selon Weinrich, il n'y a pas de règle absolue déterminant ce qui, dans un récit, est à l'arrière-plan et ce qui est au premier plan. Toutefois, il remarque que la liberté du narrateur "est limitée par certaines structures narratives fondamentales. Au début d'une histoire, on ne peut se passer totalement d'exposition: aussi le récit a-t-il normalement une introduction, où le temps est le plus souvent de l'arrière-plan. De plus, dans de nombreux récits, la fin est explicitement marquée par une conclusion, et elle aussi a un penchant pour le temps de l'arrière-plan. Ce n'est nullement une obligation, les exceptions existent; mais il est relativement fréquent de trouver, comme ici dans la légende de saint Dimitri, au début et à la fin, une concentration de temps de l'arrière-plan. Dans le noyau narratif, ceux-ci (Imparfait et Plus-que-parfait) sont destinés aux circonstances secondaires, aux descriptions, réflexions et à tout ce que l'auteur désire repousser à l'arrière-plan." (p.115. Nous avons souligné.)

"Il est tout aussi impossible de décider à priori ce qui, dans un récit sera du côté du Passé simple, et donc du premier plan ... Ici encore, la marge de jeu dont dispose le narrateur se trouve limitée par certaines lois fondamentales de la narrativité. Elles veulent que le premier plan soit habituellement ce pourquoi l'histoire est racontée; ce que retient le compte-rendu factuel; ce que le titre résume ou pourrait résumer; ... c'est en somme l'événement inouï. A partir de là se laisse enfin, déterminer, à l'inverse, l'arrière-plan du récit: dans son sens le plus large, c'est ce qui à lui seul n'éveillerait pas l'intérêt, mais qui aide l'auditeur à s'orienter à travers le monde raconté et lui en rend l'écoute plus aisée" (p.115. Nous avons souligné.)

Ailleurs, Weinrich remarque: "on raconte quand on sait quelque chose d'inhabituel. Ce ne sont pas les choses permanentes, inaltérables ou quotidiennes qui donnent matière à la narration (...). Le récit de l'arrière-plan est plutôt le

domaine de l'habituel et du banal, le récit de premier plan celui des faits uniques et inhabituels" (p.146. Nous avons souligné.)

Le phénomène de la mise en relief consiste à faire ressortir certains contenus (rendus par le Passé antérieur et le Passé simple) par rapport à d'autres (rendus par le Plus-que-parfait et l'Imparfait). Mais comme nous avons pu voir, l'alternance premier plan/ arrière-plan n'obéit pas au hasard: certaines lois de la narrativité permettent de caractériser les contenus et par là même les fonctions des deux plans narratifs.

En plus, dans de divers passages, des notions telles que dynamisme et action, sont associées au premier plan narratif. Ainsi, à propos d'un bref passage de Proust, Weinrich remarque: "Au premier plan [est] tout ce qui advient, ce qui bouge..." (p. 176). Et, les termes "action", et "action principale" sont employés à plusieurs reprises quand il s'agit de se reporter au premier plan.

Finalement, Weinrich attribue au premier plan un caractère d'essentialité par rapport à l'ensemble du récit: l'action principale ou l'événement inouï en est la matière, faute de quoi le récit n'a pas lieu. Ceci est d'ailleurs illustré par l'analyse d'une nouvelle de Maupassant - "Le Mariage du Lieutenant Laré" - où Weinrich découpe le texte en deux parties en dissociant le premier plan de l'arrière-plan. Ce procédé lui permet de conclure que "si l'on prive un récit de tout son arrière-plan ... ce qui manque n'est pas indispensable" (p.139)

Ce sera à partir de ces diverses considérations sur la mise en relief dans le récit que nous avancerons quelques conclusions concernant la caractérisation des deux plans narratifs: d'une part, leur fonction à l'intérieur du récit; d'autre part, leur forme.

Le premier plan véhicule un événement singulier et unique, en ce sens qu'il est porteur d'un événement nouveau pas habituel - "l'événement inouï". En plus, ce qui relève de ce plan narratif implique de l'action, du dynamisme. En bref, c'est la partie qui rend la progression événementielle. Tout ceci indique que la simple relation d'actions habituelles ou la présentation de faits qui manquent de dynamisme n'appartiennent pas au premier plan. Celui-ci se définit plutôt en tant que le rapport d'actions dynamiques, singulières, uniques, fournissant ce pourquoi l'histoire est racontée - "l'événement inouï".

D'un autre côté, du point de vue formel, le premier plan du récit écrit littéraire se caractérise par l'emploi du Passé antérieur et surtout du Passé simple.

L'arrière-plan, contrairement au premier plan, se prête à des fonctions diverses: placé au début du récit, il constitue l'introduction, l'Ouverture narrative, où est présenté le monde qui va être raconté, et, à la fin, il sert à clore le récit. A l'intérieur du corps narratif, l'arrière-plan présente "des descriptions, des réflexions, des circonstances secondaires, etc". En définitif, le rôle primordial de l'arrière-plan semble être celui de fournir des informations qui aident "l'auditeur à s'orienter à travers le monde raconté" (p.115). Ainsi,

contrastant avec le caractère essentiel du premier plan, l'arrière-plan a une fonction accessoire et auxiliaire. En plus, si le premier plan s'avère le domaine des procès uniques, singuliers et dynamiques, l'arrière-plan est plutôt celui de l'habituel et du statique, en bref, de ce qui manque de dynamisme.

Quant à la forme, l'arrière-plan se caractérise par l'emploi du Plus-que-parfait et de l'Imparfait.

Bien que Weinrich se refuse à tenir compte de la catégorie de l'aspect, la corrélation qu'il établit entre certains temps verbaux et les fonctions des deux plans narratifs suggère que l'opposition aspectuelle perfectif/imperfectif est à considérer comme l'un des facteurs linguistiques qui contribuent à la réalisation des fonctions propres à chacun des deux plans: d'une part les formes verbales d'aspect perfectif contribuent à exprimer l'événement singulier, unique et dynamique, dont le premier plan est porteur; d'autre part, les formes verbales d'aspect imperfectif se prêtent à présenter des actions habituelles, à décrire des situations, des personnages et des circonstances diverses, en bref, tout ce qui permet d'orienter l'auditeur "à travers le monde raconté", fonctions propres à l'arrière-plan.

La lecture de travaux concernant le rôle du verbe dans le récit (Amendola, 1981; Machado, 1980; Lajolo, 1978) nous a suggéré d'introduire aussi l'opposition entre les verbes d'actions et les verbes d'état pour la distinction entre premier plan et arrière-plan.

Pour le développement de notre travail, nous avons attaché beaucoup d'importance à la considération de Weinrich qui démontre à travers de nombreux exemples que tout récit se caractérise par l'opposition premier plan/arrière-plan, même si ceci arrive dans des proportions variées.

Ayant élaboré toute sa théorie des temps verbaux à partir des textes littéraires, Weinrich essaie de décrire le système verbal des récits oraux en français, en tenant compte du fait que le Passé simple est devenu inusité en français parlé.

Il entreprend l'analyse de trois récits oraux et il constate alors que les fonctions assurées par le Passé simple, dans le texte narratif écrit, se trouvent reportées à l'oral sur le Présent et le Passé composé (temps du Commentaire).

A propos du Passé composé, Weinrich remarque que, dans la fonction narrative, ce temps apparaît plus souvent dans des passages "fragmentaires et isolés", contrairement au Présent qui est plus employé "dans des passages plus longs" (p.305) car seul ce dernier est "un temps de la perspective zéro" se prêtant donc à la répétition. Le Passé composé, temps de la retrospection dans le commentaire ne serait "nullement destiné à établir des consécutives" (p.305), ce serait plutôt une "forme isolante". Et, finalement, Weinrich laisse entendre que l'emploi du Passé composé dans des passages narratifs plus longs serait exceptionnel. Et dans les cas où le récit de premier plan est fait entièrement au Passé composé, les "adverbes de la consécution narrative" (et puis, et alors etc) "viennent se greffer sur des Passés

composés pour donner à la phrase la continuité narrative que ce temps, destiné à la retrospection occasionnelle ne saurait créer à lui seul" (p.311). Lors de l'examen de notre corpus de référence, nous aurons l'occasion de discuter de la pertinence d'une telle remarque.

Ce que nous retiendrons pour l'instant c'est que le premier plan narratif se présente modifié dans le récit oral: le Passé simple est remplacé par le Présent et/ou le Passé composé et en ce qui concerne l'arrière-plan, il n'y a aucune modification, vu que l'Imparfait et le Plus-que-parfait sont utilisés de la même façon à l'écrit et à l'oral.

Or, si l'on considère que tout récit peut contenir des parties commentatives, et qu'à l'oral, le Présent et le Passé composé peuvent appartenir soit au monde commenté soit au monde raconté, on peut conclure que les critères morphologiques, tels que les suggère la théorie des temps de Weinrich, se révèlent insuffisants pour identifier, parmi les diverses occurrences de Présent et de Passé composé, celles qui appartiennent au récit.

Suivant Weinrich, la mise en relief, à l'oral, reste "l'un des signaux importants à quoi on reconnaît un récit." (p.305). Dans cette perspective les Présents et les Passés composés qui alternent avec des Plus-que-parfaits ou avec des Imparfaites (temps de l'arrière-plan) prennent un caractère narratif.

Outre ces critères contextuels, on ne peut ignorer que les Présents et les Passés composés prenant le caractère narratif sont des temps du premier plan et pour cela, comme nous l'avons précisé, ils se prêtent à la présentation de l'événement inouï dénotant alors des actions singulières, uniques et dynamiques.

En considérant les descriptions de Weinrich dans son étude sur les temps verbaux et en tenant compte de ses remarques sur le récit oral, nous allons procéder à l'examen du premier texte de notre corpus de référence (CRf - 1).

Ce texte comprend 38 formes verbales finies, dont 17 sont des Passés composés et 10, des Imparfaites. Etant donné que les Passés composés alternent avec des Imparfaites (temps de l'arrière-plan du récit) on peut considérer que ces Passés composés prennent dans ce texte un caractère narratif. Ceci admis nous pouvons dire qu'il s'agit d'un récit: les "temps narratifs" dominent car 27 formes temporelles sur 38 appartiennent au monde raconté. En plus, une simple lecture du texte confirme que nous avons affaire à un récit: on y raconte un événement inouï - un vol.

Un premier examen permet de constater que, mis à part les fragments de commentaire contenus dans ce texte narratif, la suite Imparfait - Passé composé - Imparfait articule la macro-structure de ce récit: au début et à la fin, nous avons des verbes à l'Imparfait, (temps de l'arrière-plan) qui, comme dans la plupart des récits décrits par Weinrich, se prêtent à fournir l'Ouverture et la Clôture du récit. Dans la partie centrale, des Passés composés mêlés à des Imparfaites, forment le Corps narratif. Ces remarques suggèrent que nous pouvons découper ce texte en trois parties.

Examinons d'abord la partie initiale:

- (1) Oh! C'est une histoire compliquée
- (2) Euh, bien, nous étions donc sur la plage
- (3) Ah, disons que après le bain nous étions très occupés l'un de l'autre
- (4) et la... le... nous étions donc tout à fait embrassés

A part le premier énoncé et le début de l'énoncé (3) (disons que) qui relèvent du commentaire - nous y reviendrons plus loin - dans cette partie initiale nous avons l'Imparfait de l'ouverture narrative: les énoncés (2), (3) et (4), contenant des verbes à l'Imparfait, présentent le monde qui va être raconté: le narrateur y fournit des données relatives à la situation qui précède le début de l'événement inouï, le vol d'un sac.

A la fin du récit nous avons un énoncé à l'Imparfait - l'énoncé (19):
"Ce qui n'était pas spécialement pour me faire plaisir"

Cet énoncé comporte une appréciation du narrateur sur les faits rapportés dans le dernier énoncé du corps narratif (la rencontre avec un membre de l'Escadron de la mort).

Mais, suivant les descriptions de Weinrich, ce qui est essentiel à noter dans cet énoncé c'est la fonction assurée par l'Imparfait: il sert à marquer la fin du récit proprement dit.

Considérons maintenant le corps narratif, partie centrale du récit qui commence à l'énoncé (5) où survient la première action concernant le vol, l'événement inouï.

"(5) Il y a un garçon qui a ... qui est venu/(6) et qui nous a demandé: "Est-ce que vous êtes intéressés par un hôtel? "Je connais un hôtel là"/(7) en brésilien bien sûr, en portugais/(8) "Je connais un hôtel là là là tout près"
(9) Il nous le montrait / (10) et bien sûr on a regardé en disant qu'on n'était pas intéressés par un hôtel / (11) on avait un hôtel d'ailleurs / (12) et pendant qu'il détournait notre attention un autre garçon est venu, a pris le sac, est parti en courant / (13) Par chance il a pris le portefeuille, pris simplement l'argent et jeté le portefeuille avec une partie des documents./ (14) La seule chose que j'ai perdue était une carte d'identité brésilienne qui m'a posé des problèmes ensuite./ (15) Il y a eu beaucoup de confusion. / (16) J'ai essayé de courir après lui./ (17) J'étais pas absolument seul / (18) et parmi les gens qui ont couru il y avait un monsieur qui m'a dit: "Ah, je suis de l'Escadron de la Mort", qui m'a montré le...la...un écusson avec le...le tibia et la tête et qui m'a dit: "Oui, celui-là il vous a eu mais un jour où je l'aurai, je vous assure, je le râterai pas"./

La transition arrière-plan → premier plan qui s'effectue par le passage de l'Imparfait - ... nous étions (énoncé 4) - au Passé composé - ... est venu ... - (énoncé 5) marque le début de l'histoire proprement dite ("l'événement inouï: le vol). Cette transition est accostée accompagnée d'un changement de person

présentatif "Il y a ..." introduit un nouveau protagoniste ("un garçon") et celui-ci est l'un des agents du vol. La transition temporelle ainsi que l'apparition d'un agent qui déclenche l'événement inouï marque doublement le début de l'action principale.

Remarquons que, outre l'énoncé (5), les énoncés (6), (10), (12), (13), (14), (15), (16) et (18) comportent des Passés composés. La stricte considération de l'alternance de ces Passés composés avec des Imparfais - ceux-ci contenus dans les énoncés (9), (10), (11), (12), (14), (17) et (18) - nous mène à supposer que toutes les occurrences de Passé composé assurent le premier plan du récit. Or, même si ce critère reste valable pour la majorité des Passés composés, comme nous aurons l'occasion de le constater ci-après, la lecture du corps du récit montre que les énoncés (14) et (15) échappent à ce critère formel: les Passés composés contenus dans ces deux énoncés ne dénotent pas des actions dynamiques, sans lesquelles il n'est pas d'événement inouï, la matière propre au premier plan du récit.¹

Examinons d'abord l'énoncé (14):

"La seule chose que j'ai perdue était une carte d'identité brésilienne qui m'a posé des problèmes ensuite"

Au lieu de présenter des actions dynamiques concernant l'événement inouï- le vol proprement dit -, le narrateur évoque ici le résultat (il a perdu quelque chose) et les conséquences de cet événement (cela lui a posé des problèmes), c'est-à-dire, la situation dans laquelle il s'est retrouvé à la suite du vol. En ce sens, on peut dire qu'au lieu de raconter le vol, le locuteur le commente. La seule marque de commentaire (si l'on peut la considérer comme telle) est l'adverbe "ensuite" situé à la fin de cet énoncé et qui indique que le narrateur se place hors du récit, à un moment et un lieu qui lui permettent de commenter l'événement inouï.

En somme, bien que tout semble indiquer que l'énoncé (14) constitue une insertion de commentaire dans le récit, il n'y en a aucune marque apparente au niveau des temps verbaux. Pour l'instant nous nous bornons à ces remarques; à la fin de nos analyses nous reprendrons plus en détail les questions relatives au commentaire et celles qui concernent les temps verbaux en général.

Avant de passer à l'énoncé (15), revenons aux énoncés contenant des Passés composés qui rendent le premier plan du récit. Pour une meilleure vue d'ensemble, nous les reproduisons ci-dessous:

- (5) Il y a un garçon qui ... est venu
- (6) et qui nous a demandé: Est-ce que vous êtes intéressés par un hôtel? ...
- (10) et ... on a regardé
- (12) Et ... un autre garçon est venu, a pris..., est parti...
- (13) Par chance il a pris le portefeuille, (a) pris simplement l'argent et (a) jeté le portefeuille ...
- (16) j'ai essayé de courir après lui

(18) et ... les gens ... ont couru, ... un monsieur ... m'a dit: "Ah! je suis de l'Escadron de la Mort..." (il) m'a montré... un écusson.... (il) m'a dit: "Oui, celui-là il vous a eu ... je le râterai pas"

On peut noter que ces énoncés dans lesquels le narrateur présente les diverses actions singulières et dynamiques qui contribuent à fournir l'événement inouï (le vol), et dont nous avons supprimé les temps verbaux d'arrière-plan (Imparfait) forment une histoire. Ceci n'est pas sans rappeler l'un des critères qu'adopte Weinrich pour la reconnaissance du premier plan, faisant ressortir le caractère indispensable de cette partie.²

En plus, nous constatons que dans ce texte la remarque de Weinrich à propos de l'utilisation du Passé composé dans le récit oral ne se trouve pas confirmée: selon l'auteur, lorsqu'un récit de premier plan est entièrement fait au Passé composé, ce temps se combine avec des adverbes de la consécution narrative ("et puis", "et alors" etc), ceux-ci permettant d'assurer à la phrase la continuité que le Passé composé (temps commentatif de la retrospection) ne serait nullement destiné à établir. Or, ce qu'on constate dans notre récit c'est que parmi les 14 occurrences de Passé composé, aucune n'est précédée des adverbes tels que "et puis", "et alors" etc ce qui mettrait le Passé composé au-delà de la description qu'en fait Weinrich.

Il faut ici rappeler que dans le système verbal établi par Weinrich, les temps ont une seule valeur: le Présent est un temps commentatif du degré zéro de la perspective de locution et le Passé composé, un temps commentatif de la retrospection. Suivant l'auteur, lorsque ces deux temps remplacent le Passé simple dans le récit oral, ils prennent un caractère narratif tout en conservant leurs caractéristiques de temps commentatifs.

Weinrich envisage comme un fait exceptionnel ou rare l'occurrence de séries de Passés composés véhiculant le premier plan narratif: le Présent, de par sa position dans le système, serait plus apte à assurer le premier plan narratif, c'est-à-dire, à remplacer le Passé simple.

Nous croyons, au contraire, que l'emploi du Présent ou du Passé composé dans un récit oral est plutôt un choix possible dont dispose le locuteur français.

Ce qui nous semble essentiel à noter c'est que le Présent, aussi bien que le Passé composé, ne sont, d'après Weinrich, que des substituts plus ou moins adéquats du Passé simple car seul ce dernier serait un véritable temps du premier plan narratif. Une telle explication n'est qu'une conséquence du fait que, comme dans d'autres analyses grammaticales, on se fonde sur les normes d'un certain type de discours écrit. Or, il y a des différences non négligeables, qui d'ailleurs ne relèvent pas exclusivement du type de modalité (orale/écrite), mais qui concernent, par exemple, le registre de langue. En somme, établir un système verbal à partir d'un registre de langue écrite (la langue littéraire en l'occurrence) ne peut que fausser la réalité de la langue en emploi. La prise en compte de données relevant des

conditions de production du discours, comme par exemple le registre de langue, permettront, à notre avis, de rendre compte de façon plus satisfaisante de la question des temps verbaux, en ce qui nous concerne ici, des temps narratifs.

Dans cette perspective, force est d'admettre que lorsqu'un locuteur français entame un récit oral de premier plan, il peut employer soit le Présent soit le Passé composé (ces deux temps étant également aptes à assurer cette fonction). A notre avis, ce qui semble déterminer l'emploi d'un temps au détriment de l'autre relève de l'attitude du locuteur à l'égard de la langue et à l'égard de son interlocuteur. Nous supposons que: un locuteur français, ayant une attitude formelle à l'égard de la langue et à l'égard de son interlocuteur, au moment de l'énonciation d'un récit oral, emploie forcément le Passé composé, tandis qu'un locuteur, ayant une attitude informelle soit avec la langue, soit avec son interlocuteur, ou les deux à la fois, peut employer le Passé composé et/ou le Présent.

Il est évident qu'une telle hypothèse ne pourrait être confirmée qu'à partir de l'examen d'un vaste corpus de récits oraux ayant des conditions de production assez variées.

Quant à la fréquence d'emploi des adverbes de la consécution narrative dans les récits oraux, nous croyons qu'elle peut être attribuée à l'une des caractéristiques de la modalité orale, la redondance et non pas à une inadéquation du Passé composé à assurer cette fonction. Il semble bien que la succession d'énoncés contenant des temps du premier plan narratif (le Passé simple, le Passé composé, le Présent, etc), exprimant des actions singulières et dynamiques, suffit à assurer la continuité narrative. Dans ces conditions les adverbes "et puis", "et alors", etc associés à des Passés composés n'auraient pas le rôle de lier des "formes isolantes" (les Passés composés): ils ne seraient qu'une réitération de ce qui est fourni par les temps verbaux. Une deuxième hypothèse nous semble valable: en utilisant dans un discours des formes comme "et puis", "et alors", le narrateur se donne le temps de trouver ou de choisir ce qu'il va dire ensuite. On sait que ce genre de procédé n'est pas rare à l'oral.

A l'énoncé (15) ("Il y a eu beaucoup de confusion"), malgré le Passé composé, nous n'avons pas l'expression d'une action dynamique. Mais cet énoncé diffère de l'énoncé (14) où, comme nous avons pu le remarquer, nous avons une appréciation, un commentaire du narrateur sur les conséquences du vol. L'énoncé (15) présente, décrit la scène qui s'est installée à un moment donné du vol. Il s'agit bien d'un fait qui est lié à l'événement en train de se faire rapporter, mais qui ne relève pas de l'action principale. C'est plutôt la description d'une situation. Or, d'après Weinrich une telle fonction est normalement assurée dans le récit par les temps de l'arrière-plan, l'Imparfait ou le Plus-que-parfait.

En conclusion, ce que nous avons noté à propos des énoncés (14) et (15) révèle que la Théorie des temps proposée par Weinrich présente des limitations, du moins en ce qui concerne le récit oral.

Tout semble indiquer que, pour éclairer ces quelques points problématiques, il faudra faire intervenir d'autres critères, car la seule considération morphologique - les désinences verbales en l'occurrence - ne suffit pas toujours à distinguer d'une part ce qui relève du récit de ce qui relève du commentaire - c'est le cas de l'énoncé (14) - et d'autre part ce qui relève du premier plan de ce qui relève de l'arrière-plan, par exemple l'énoncé (15).

Ces considérations nous mènent à nous interroger sur les éléments linguistiques qui permettent de rendre ces différences ce que nous ferons à l'aide de l'interprétation des classes sémantiques de lexèmes verbaux.³

Pour une meilleure appréciation de cette question, examinons les parties de notre récit où nous avons les temps de l'arrière-plan:

- (2) ... nous étions ... sur la plage
- (3) ... nous étions très occupés l'un de l'autre
- (4) ... nous étions ... tout à fait embrassés
- (9) il nous le montrait
- (10) ... on n'était pas intéressés par un hôtel
- (11) on avait un hôtel d'ailleurs
- (12) et pendant qu'il détournait notre attention ...
- (14) ... était une carte d'identité ...
- (17) et j'étais pas absolument seul
- (18) ... il y avait un monsieur ...
- (19) ce qui n'était pas spécialement pour me faire plaisir

Remarquons tout d'abord que nous avons retenu en tant qu'arrière-plan du récit tous les énoncés contenant des verbes à l'Imparfait, y compris l'énoncé (14) que nous avons considéré comme segment de nature commentative.

Sur un total de 11 Imparfait nous retrouvons à sept reprises le verbe être, une fois le verbe avoir et un verbe y avoir. En conclusion, dans l'arrière-plan de notre récit nous avons 9 occurrences de verbes qui sont appelés traditionnellement des "verbes d'état" et seulement deux occurrences de "verbes d'action" ("montrait" et "détournait"). Il y aurait donc une certaine affinité entre temps de l'arrière-plan et verbes d'état.

Nous pouvons, en plus, comparer les lexèmes verbaux à l'Imparfait avec ceux qui apparaissent au Passé composé, dont la plupart rend le premier plan.

Nous avons un total de 17 verbes au Passé composé et ces verbes appartiennent à la classe des "verbes d'action", mis à part le verbe de l'énoncé (15) - "Il y a eu beaucoup de confusion" - qui appartient à la classe des verbes d'état. Cet énoncé, comme nous l'avons déjà dit auparavant, fournit la description d'une situation. En somme, malgré la forme verbale de premier plan (le Passé composé), nous n'avons pas dans cet énoncé l'expression d'une action dynamique, mais, la présentation d'un fait statique. Ceci révèle que le contenu aspectuel du lexème

verbal peut, dans certains cas, l'emporter sur celui de la désinence temporelle.

Les exemples ci-dessus attestent de la nécessité de concilier l'opposition verbes d'action/verbes d'état, avec l'opposition entre l'aspect perfectif et imperfectif des formes verbales.

Dans le but de ne pas opérer avec des critères purement intuitifs en vue de la distinction entre des verbes d'état et des verbes d'action, nous ferons appel au classement établi par Amendola (1981) dans son mémoire de maîtrise. La démarche adoptée par cet auteur est celle qui nous a paru la plus adéquate à rendre compte des questions relatives au verbe car elle dépasse la stricte considération du lexème verbal.

Revenons aux énoncés ou parties d'énoncés qui rendent l'arrière-plan du récit. Comme nous avons eu l'occasion de le faire remarquer, les énoncés (2), (3) et (4) fournissent l'introduction du récit: le narrateur y décrit la situation des personnages avant le début de l'action principale (l'événement inouï). Outre ces Imparfais de l'Ouverture narrative, nous avons des insertions d'arrière-plan dans le corps narratif, énoncés (9), (10), (11), (12), (17), (18). D'après Weinrich les parties d'arrière-plan dans le corps du récit sont destinées à porter "les circonstances secondaires", "les réflexions", "les descriptions".

D'une façon générale l'arrière-plan se prête à fournir des informations qui aident l'auditeur à mieux suivre l'histoire.

En effet, on constate que les segments d'arrière-plan de notre récit constituent des descriptions dans lesquelles se trouvent des précisions relatives aux circonstances qui ont déterminé l'occurrence de certains faits / actions de premier plan, comme par exemple dans (9) "Il nous le montrait", et dans (12) "Pendant qu'il détournait notre attention, un autre garçon est venu", ou des données concernant la situation des personnages comme dans (17) "Et j'étais pas absolument seul".

Mais certains segments d'arrière-plan se rapprochent de ce que Weinrich appelle "commentaire". Sans anticiper sur nos considérations au sujet des éléments commentatifs, notons que l'une des fonctions attribuées à l'arrière-plan est celle de véhiculer des "reflexions", ce qui n'est pas sans rapport avec le "commentaire".

Considérons les parties dialoguées situées à l'intérieur du corps narratif. Ces occurrences de "discours direct" dans le récit, selon l'interprétation proposée par Weinrich, constituent des changements d'attitude de locution (on passe du récit au commentaire).

Ces parties dialoguées sont repérables dans trois énoncés:

(6) ... qui nous a demandé: "Est-ce que vous êtes intéressés par un hôtel? Je connais un hôtel là".

(8) "Je connais un hôtel là, là, là, là tout près"

(18) ...un monsieur qui m'a dit: "Ah! je suis de l'Escadron de la Mort" ... et qui m'a dit: "Oui. Celui-là il vous a eu mais un jour où je l'aurai, je vous assure, je le raterai pas".

D'après Weinrich, des dialogues insérés dans le récit, de par leur nature commentative fonctionnent comme des signaux de tension, contrastant avec le détachement propre à la situation de récit. Ailleurs, à propos du "discours direct" dans des textes littéraires l'auteur remarque: "Il [le narrateur] raconte comme s'il commentait. Ce "comme si" est un élément central de la littérature narrative... qui s'efforce de produire des récits passionnants" (p.35). Par cette remarque Weinrich laisse entendre que malgré l'emploi du "discours direct" et par conséquent des temps commentatifs, l'auteur produit un récit.

Or, en transposant cette observation aux récits oraux, nous pourrions considérer que, les parties dialoguées, inscrites dans un texte narratif oral, s'intègrent au récit, ne constituant donc pas un véritable passage au commentaire.

Il est toutefois possible de les envisager comme du commentaire inséré dans le récit. Dans cette perspective, on pourrait les interpréter comme des éléments à l'aide desquels le narrateur cherche à rapprocher son interlocuteur de l'événement qu'il raconte, en le mettant en contact avec les personnages du récit, tout en conférant un caractère d'authenticité à son récit.

Il reste à examiner les énoncés ou parties d'énoncés auxquels nous avons attribué un caractère commentatif: énoncés (1), (3) et (14).

Précisons d'abord que le phénomène de changement d'attitude de locution laisse entendre qu'un texte narratif peut comporter du commentaire et vice-versa. Ainsi, la question qui se pose pour nous c'est de mieux examiner ce dont il s'agit dans le récit et dans le commentaire, pour ensuite essayer de dégager la fonction des segments commentatifs dans le récit. Pour ce faire, nous nous reportons à la façon dont Weinrich décrit la situation de communication propre au récit et celle qui est caractéristique du commentaire. A propos du récit, l'auteur observe: "... le monde dont il est question est étranger à l'entourage direct et immédiatement préoccupant du locuteur et de l'auditeur... la situation de locution ne se confond pas avec la scène de l'action.. [le] locuteur et [l'] auditeur ne figureront pas comme acteurs de ce theatrum mundi mais en seront plutôt, pour la durée du récit, les spectateurs". (p.44)

Le monde raconté n'est donc pas à la portée immédiate des interlocuteurs: le thème de l'échange -l'événement- est présenté comme extérieur à leur actualité. De cette situation particulière au récit il résulte que les rapports locuteur/événement et locuteur/interlocuteur se présentent dilués: c'est l'événement qui prédomine. En d'autres termes, les protagonistes de l'énonciation font acte d'un certain recul spatio-temporel par rapport à l'objet de leurs paroles. Recul qui aurait pour marques formelles les temps narratifs.

Quant au commentaire Weinrich remarque: "Le locuteur y a une attitude tendue, ses propos s'en trouvent aiguisés, car ce dont il parle le touche de près, et il lui faut également toucher celui à qui il s'adresse." (p.33). Un acte de locution porté sur un événement pourrait entraîner aussi bien du récit que du commentaire, ce dernier étant une manifestation de la proximité entre la situation de locution et l'événement. A ce sujet, Weinrich souligne que ... "si l'on commente un événement passé au lieu de le raconter... c'est qu'il fait partie de mon univers... C'est un passé sur lequel je reviens activement..." (p.75).

Cette observation met en évidence que le commentaire suppose un rapport étroit entre le locuteur, le référent et l'interlocuteur.

A propos de la fonction des segments commentatifs dans un texte à dominance narrative, un premier examen des récits de notre corpus de référence nous a permis de constater que certains énoncés signalent la relation du locuteur aux faits rapportés, d'autres traduisent l'appel du locuteur à son interlocuteur. D'ailleurs ceci serait favorisé par la présence réelle de l'interlocuteur dans la situation de récit oral: le narrateur doit faire en sorte d'éviter des questions, des interruptions de la part de l'interlocuteur, susceptible d'intervenir à n'importe quel moment. Ainsi, nous sommes menés à interpréter certains de ces énoncés en tant qu'anticipations aux éventuelles interventions de l'interlocuteur. Le narrateur prévoit des questions, des jugements, des doutes de la part de l'interlocuteur, et en même temps il cherchera à attirer son attention, en soulignant l'intérêt de ce qu'il raconte.

On note que, outre les temps commentatifs, d'autres moyens linguistiques peuvent se prêter à véhiculer le commentaire: procédés argumentatifs, éléments relevant des fonctions "phatique", "émotive", "conative": (interjections, interrogations, verbes à l'impératif, vocatif, etc).

Examinons les parties commentatives de notre récit (CRf - 1):

(1) Oh! C'est une histoire compliquée

Cet énoncé, dont la forme verbale de Présent marque le commentaire, comporte aussi d'autres éléments de nature commentative: l'interjection (Oh!) et l'intonation exclamative. On peut l'interpréter comme une appréciation personnelle du locuteur sur l'événement qu'il va rapporter. Dans ce cas, cet énoncé est lié à la fonction émotive. Nous pouvons aussi envisager une autre interprétation: cet énoncé serait une réponse à la sollicitation de l'enquêteur: "... raconte-moi l'histoire du sac ... à la plage ...". En énonçant (1), le narrateur maintient le contact avec son interlocuteur et lui demande du temps pour entreprendre son récit. L'énoncé (1) serait alors lié à la fonction phatique.

Au début de l'énoncé (3) nous avons un fragment de commentaire: "Ah! disons que ...". L'interjection (Ah!) et le temps verbal (disons) sont les marques de commentaire. Par cette énonciation, le narrateur fait savoir à son interlocuteur

qu'il va donner une forme à son expérience. On pourrait paraphraser ce segment commentatif par "Attends que je retrouve mes mots!" Il y aurait ici une superposition de fonctions: fonctions métalinguistique/métadiscursive et conative.

Finalement, l'énoncé (14): "La seule chose que j'ai perdue était une carte d'identité brésilienne qui m'a posé des problèmes ensuite". Ici, on l'a vu, le narrateur ne raconte pas le vol proprement dit, il se rapporte au résultat et aux conséquences de cet événement. Pour comprendre la signification et même l'occurrence, à ce point du récit, d'un commentaire du locuteur sur l'événement, il faudra tenir compte de ce qui est dit dans l'énoncé précédent, (13):

"Par chance il [le garçon] a pris le portefeuille, pris simplement l'argent et jeté le portefeuille avec une partie des documents".

Après avoir énoncé (13), le narrateur aurait supposé que son interlocuteur était susceptible, d'une part, de conclure que les conséquences du vol n'avaient pas été graves ce qui affaiblirait le pourquoi l'histoire est racontée, et d'autre part, ayant appris que le narrateur n'a pas récupéré tous ses papiers, l'interlocuteur aurait pu poser une question du type "Quels documents as-tu perdus?" En prévoyant cela, le narrateur aurait jugé nécessaire de fournir des données qui mettent à part, à la fois un éventuel doute sur la gravité du fait et une question sur les papiers perdus. C'est pourquoi il aurait énoncé (14): "La seule chose que j'ai perdue était une carte d'identité brésilienne qui m'a posé des problèmes ensuite".

Notons aussi que là le narrateur explique que, non seulement il a perdu un document (une carte d'identité), mais qu'il était important, ce qui réside dans le fait que sa perte lui a entraîné des problèmes à un moment postérieur. En somme, l'énoncé (14) relève du commentaire: le locuteur transmet une attitude tendue envers l'objet de ses paroles tout en cherchant à toucher son auditeur, à susciter son attention et son intérêt sur l'événement rapporté.

Finalement, comme nous l'avons affirmé lors des considérations relatives à l'arrière-plan, certains passages à l'imparfait (temps de l'arrière-plan), semblent plutôt constituer des segments commentatifs. Ainsi, par exemple, le dernier énoncé du récit, (19): "Ce qui n'était pas spécialement pour me faire plaisir", traduit une appréciation/un commentaire du narrateur sur les faits rapportés dans l'énoncé (18).

Nous aimerions, à ce stade de notre travail, faire une mise au point de la théorie des temps de Weinrich, tout en tenant compte de son application à l'analyse des récits oraux qui composent notre corpus.

L'établissement d'un système verbal propre et exclusif au récit et, surtout le phénomène de mise en relief, mettent en évidence le rôle du verbe dans la structuration du récit. A la corrélation entre certains temps verbaux imperfectifs et perfectifs, correspondent les deux parties que peut comporter le récit: l'une, accessoire - l'arrière-plan - l'autre, indispensable, essentielle - le premier plan, celui-ci étant le domaine où s'inscrivent des actions/des faits singuliers et uniques

rapportés par le narrateur.

Il en résulte, donc, des traits inhérents au discours narratif qu'il nous conviendra de retenir: sur le plan formel l'opposition entre des temps verbaux d'aspect perfectif et imperfectif aussi bien que l'opposition verbes d'action/verbes d'état, et sur le plan du contenu, la présentation de l'événement inouï contrastant avec les "circonstances secondaires", les descriptions, les actions habituelles, les réflexions, etc.

A partir de la distinction commentaire/récit, ainsi que de la notion de changement d'attitude de locution qui peut s'opérer à l'intérieur d'un texte (passage du récit au commentaire ou l'inverse), Weinrich attire l'attention sur le fait qu'un récit peut comporter des éléments qui ne lui appartiennent pas en propre - les segments commentatifs. Ainsi, à l'intérieur d'un même texte il est possible de retrouver deux types de "discours" relevant chacun d'une attitude de locution distincte dont les différences sont repérables au niveau de ce qui est dit et dans la façon de le dire.

Cependant, il faut dire que les critères adoptés par Weinrich (les désinences verbales) visant à la différenciation commentaire/récit, ainsi, qu'à la différenciation arrière-plan/premier plan - se montrent insuffisants, comme pourra l'attester l'application que nous avons faite à notre corpus. A ces difficultés s'ajoute la question de l'arrière-plan: Weinrich attribue à cette partie du récit le statut d'un lieu de réalisation de plusieurs fonctions qui à nos yeux souffrent d'un manque de précision.

Compte tenu de notre objectif de disposer d'une description de la structure du discours narratif pour pouvoir appréhender les unités qui le composent et identifier aussi bien leurs fonctions que les propriétés permettant la réalisation de telles fonctions, cela ne saurait être viable en l'absence d'un instrument d'analyse plus large que celui de Weinrich, permettant la spécification des problèmes qui ressortent de l'application de ses démarches d'analyse. Ceci étant, c'est le modèle d'analyse du récit proposé par Labov et Waletzky (1967) qui nous paraît combler cette lacune. [Na sequência da tese, Vera aborda justamente o modelo de análise proposto por Labov e Waletzky, tentando preencher as lacunas apontadas].

NOTES

Nota introdutória

O texto que se publica vem a ser a versão inicial do projeto de dissertação de Vera Aguiar aceito pela Profa. Nina Mabushi do setor de francês da FFLCH da Universidade de São Paulo e que teve a minha co-orientação. A colega

Vandersi S'Antana Castro substituiu-me inúmeras vezes nesse processo por conta tanto de sua formação específica quanto da antiga ligação que a uniu à Vera desde os tempos em que juntas frequentaram os cursos de linguística aplicada da Universidade de Besançon.

Acompanhando o projeto de Vera, posso dizer com garantia que se tratou de um trabalho de Linguística Aplicada por excelência. Vera não pretendeu aplicar conceitos de linguística a outros domínios, nem estender irresponsavelmente a linguística além de limites bem definidos. O que procurou fazer foi a compreensão e detecção de processos linguisticamente organizáveis num domínio específico da prática da linguagem: o da aquisição da segunda língua. Dentro desse domínio, escolheu como campo privilegiado a aquisição dos mecanismos responsáveis pela narração, isto sem menosprezar a inserção discursiva dos mesmos. Para tanto organizou e trabalhou uma bibliografia de base linguística sobre processos narrativos, equacionou essa bibliografia sobre o desempenho de falantes nativos do francês a fim de depurar os procedimentos de análise e as definições teóricas necessárias. A seguir selecionou um número determinado de sujeitos cuja aprendizagem acompanhou sistematicamente, confrontando resultados do preteste com os das etapas progressivas. Nesse confronto não apenas apurou suas hipóteses como teve de reformulá-las para dar conta dos avanços e recuos dos processos de cada sujeito. Quando teve de interromper o trabalho as análises estavam praticamente terminadas, faltando a resolução de problemas residuais e uma redação definitiva.

(Haqira Osakabe)

1. Cf. p. 38.
2. Cf. p. 36.
3. Amendola (1981) observe que la partie essentielle du récit, étant caractérisée par du dynamisme, ne comporte que des verbes d'action (p. 55-56, et 158). Machado (1980) attire l'attention sur l'emploi prédominant des verbes d'état dans les segments non essentiels du récit.

BIBLIOGRAPHIE

- AMENDOLA, A.L. (1981). Verbo, classe dominante da narração? Campinas, UNICAMP, Dissertação de Mestrado.
- LABOV, W. e WALETZKY, J. (1967). "Narrative analysis: oral versions of personal experience". In: JELM, J. (ed.) (1967). Essays on the verbal and visual arts. Seattle, Univ. of Washington Press, p. 12-44.

LAJOLO, M. et alii (1977). Caminhos da linguagem. 2 vol., S. Paulo, Ática.

MACHADO, R.H.B. (1980). Alguas questões sobre a narrativa. Campinas, UNICAMP,
Dissertação de Mestrado.

WEINRICH, H. (1978). Le temps. Trad. Michèle Lacoste, Paris, Seuil.

